

POUR LES CULTIVATEURS

Quelques rongeurs canadiens nuisibles à l'agriculture

Les rongeurs sont un nombre de mammifères les plus nuisibles. De taille petite mais en nombre prodigieux, ils poursuivent sans cesse leur œuvre de destruction, causant des pertes qu'il est impossible d'évaluer mais qui doivent se chiffrer par un énorme total. Parmi les petits rongeurs, les rats et les souris sont les seuls que le public connaît généralement, et parmi ceux-là la souris commune de maison, *Mus musculus*, et le rat *Epinus norvegicus*, sont les mieux connus. Ces deux espèces ont été introduites au Canada et se sont très répandues depuis. La première se trouve maintenant sur la plus grande partie du continent, et la dernière se répand rapidement. Mais en sus de ses animaux introduits, avons aussi un bon nombre d'animaux indigènes dont quelques uns sont également destructeurs et c'est de ceux-là que je me propose de parler dans cet article.

Nous n'avons pas de rats indigènes. Nous n'avons pas non plus de souris du genre "Mus" au Canada mais il y a beaucoup de souris des champs. Nous en avons même plus de dix-huit espèces du genre "Microtus" seul, dont plusieurs sont extrêmement nuisibles, mais il ne s'ensuit pas que toutes le soient nécessairement.

Les quelques notes suivantes donnent une idée de l'importance économique de quelques-uns de nos rongeurs les plus communs :

La souris à pattes blanches (*Peromyscus* spp.) détruit les grains, particulièrement dans les moyettes. Elle pénètre également dans les bâtiments de ferme, dévore les grains et diverses autres substances. Dans le nord, la souris arctique (*Peromyscus* sp.) est très commune. Elle entre dans les maisons, etc., aux postes de commerce.

Le campagnol à dos rouge (*Eutamias pennsylvanicus*) est très destructeur dans certaines parties de l'est du Canada, il détruit non seulement les céréales, mais il ronger l'écorce des arbres, notamment celle des pommiers.

Les suisses ou tamias (*Eutamias* spp.), détruisent beaucoup de grain et de graines potagères dans le voisinage des bois; cependant ils ne sont pas assez nom-

breux pour causer de grands dégâts.

Les écurieuls, (*Sciurus* spp.), détruisent tout ce qui est de la nature du grain, surtout lorsque ce grain n'est pas dans un bâtiment bien fermé. Ils détruisent également les œufs et les jeunes oiseaux. Les écurieuls sont très répandus, mais ils ne sont pas assez nombreux pour causer des pertes considérables.

Les castors, (*Castor* spp.), inondent les terres basses au moyen de leurs digues. Ils détruisent aussi beaucoup de bois.

Le lapin des prairies, (*Lepus campestris*), endommage les divers arbres, pommiers, etc.

Le lièvre des bois, (*Lepus americanus*), s'attaque à l'avoine et aux autres grains dans le voisinage des bois. Il cause également des ravages dans les jardins en été. En hiver il attaque les pommiers et autres arbres et fait beaucoup de mal aux jeunes arbres des forêts.

Le lapin "cotton tail" (*Lepus nuttalli mallurus*), a à peu près les mêmes habitudes que ces dernières espèces mais il est moins destructeur et n'est pas aussi répandu. (2)

Cette étude des mammifères nuisibles ne serait pas complète si nous ne parlions pas des animaux qui les attaquent et dont nous détruisons un bon nombre parce que nous ne connaissons pas leurs habitudes. Il y aurait pour commencer, un bon mot à dire en faveur du coyote (*Canis lutrans*) et du renard, qui, tout en faisant beaucoup de mal aux volailles et aux moutons, font cependant une chasse sans trêve aux rongeurs, particulièrement aux lapins, et compensent ainsi largement le mal qu'ils font sous d'autres rapports.

Mais les plus utiles de tous ces mammifères dans la destruction des rongeurs sont les fouines, que l'on considère généralement comme des mangeuses de poules, tandis qu'en réalité elles font peu de mal sous ce rapport et beaucoup de bien sous d'autres.

La petite fouine (*Mustela vison*) se rencontre sur toutes les provinces des prairies et dans le nord presque jusqu'au cercle arctique. Elle ne rend que des services, et grâce à sa petite taille peut facilement suivre les souris dans leurs terriers. Heureusement le bout de sa queue n'est pas noir, ce qui la protège un peu contre les demandes de la mode mais elle est souvent prise dans les pièges posés pour les plus grandes espèces de fouines.

La fouine Bonaparte (*Mustela cicognanii*) vit de rats, souris, go-

phers à lourse et gophers communs. On l'a vue vivre dans des poulaillers sans molester les poules; il est possible que, poussée par la faim, elle ait tué un poulet, mais nous n'avons pas de preuves qu'elle l'ait jamais fait. Il n'est peut-être pas d'animal sauvage plus utile au Canada.

La fouine de Richardson, (*M. richardsonii*), appartient plutôt à l'est; elle est un peu plus grande que la dernière espèce, mais ses habitudes sont très semblables. Un peu plus forte de taille, elle est souvent portée à attaquer un gibier plus gros.

La fouine de l'est (*M. novboracensis*), est une autre espèce utile qui se nourrit de souris et de rats.

(1) Faune de l'Amérique du Nord, No. 27, Ministère de l'agriculture des Etats-Unis, 1908.

(2) Nous avons négligé de mentionner la valeur économique de ces mammifères; nous ne nous occupons que de leurs rapports à l'agriculture. Dans bien des cas cependant ils ont une valeur incontestable pour l'alimentation ou pour leur fourrure.

La fouine à longue queue, (*M. longicauda*), avec ses alliés mangent évidemment des poules de temps à autres, mais on sait qu'elle a demeuré dans des poulaillers remplis de poules sans y toucher. Il y a, parmi cette espèce, des trinitelles qui ont fait condamner tout l'espèce. Généralement cette fouine se nourrit de petits rongeurs et également de lapins et de lièvres.

Sans doute, quantité de dégâts causés actuellement par les rongeurs sont dus au manque de connaissances en ce qui concerne les fouines, mais probablement encore plus aux exigences de la mode. Il y a, à l'heure actuelle, des centaines d'hommes et de jeunes gens occupés à prendre des animaux aux pièges pour leurs fourrures, et en ce faisant, ils causent une perte bien plus considérable que la valeur de ces fourrures. A considérer la question au point de vue agricole, il n'y a pas à douter que ces animaux devraient être protégés.

Il y a, au Canada, plusieurs autres fouines dont les habitudes ne diffèrent pas beaucoup de celles que nous venons d'étudier, mais toutes deviennent rares parce qu'elles sont prises systématiquement au piège. On a souvent discuté sur la valeur des éperviers et des hiboux; tout le monde devrait savoir que ces oiseaux sont utiles mais malheureusement il est si ignorant et il suffit parfois qu'un de ces oiseaux s'attaque à un poulet pour que toute l'espèce soit condamnée. Il serait bien nécessaire de renseigner le public sur la folie de cette destruction.

Annoncez dans
Le Madawaska

Rêves d'Or

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (530) contient huit morceaux de musique dont voici les titres :

- 1o Rêves d'Or, 1er prix de concours;
- 2o Chanson de Printemps, mélodie de Georges Milo;
- 3o Hymne à la Belgique, interprété par A. Desmaré;
- 4o Les Garçons d'Or, Prém. chanson de France du temps jadis;
- 5o Au moment de la bataille, chanson nouvelle sur la guerre;
- 6o Le rêve de Béatrice, morceau brillant pour violon et piano;
- 7o Cabu Home Mazurka, morceau de piano inédit;
- 8o Orchestration, madeleine — 2e violon et batterie.

Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; Etats-Unis \$2.00. Adresse: Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

AVIS

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles viendra à Edmundston tous les quatrièmes lundis et mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos Gagné, près de l'Hotel Royal.

Certains

—Je puis vous dire exactement, dit Monsieur B, combien d'eau descendent des chutes Niagara, à la pinte.

—Combien? demande son ami, tout surpris.

—Deux chopines.

Une bonne soupe

Un capital de vaisseau est assis à la table d'hôte d'un restaurant de quatrième ordre.

—Que m'avez-vous donc servi là? demande-t-il au garçon, qui vient de mettre devant lui un potage clair qui n'a jamais vu ni viande, ni légumes.

—C'est du bouillon, répond le garçon.

—Ça? reprend le capitaine d'un ton goguenard. Eh bien! mon ami, si c'est du bouillon, je puis dire que j'ai navigué toute ma vie sur du bouillon.

Le fermier a raison

Automobiliste.—Hep! charretier rangez-vous donc afin que je puisse passer.

Fermier.—Une minute, j'sus pas pressé...

Automobiliste.—Vous l'étiez davantage tout à l'heure pour laisser

passer une voiture!

Fermier.—Ben sûr, c'était un cheval qui la traînait, si j'avais laissé en arrière il aurait mangé tout mon foin et j'aurais pas ça avec votre auto.

Quel était le bout croyable?

—Pourquoi n'entrez-vous pas? dit l'Américain à l'écossais qui se tenait devant la barrière. Ce chien n'est pas méchant. Ne le voyez-vous pas agiter sa queue?

—Bien sûr que je la vois, dit le second Américain, mais il grogne aussi et je ne sais pas quel bout croire.

Son explication

Un écossais visitant les Etats-Unis admirait une superbe statue de George Washington, lorsqu'un Américain l'approcha.

C'était un grand homme qui a fait beaucoup de bien, dit l'Américain; un mensonge ne s'est jamais échappé de ses lèvres.

—Je suppose, dit l'écossais, qu'il parlait du nez comme tout le reste de votre peuple.

Une leçon

Il pleuvait beaucoup un dimanche, et le petit garçon demanda à sa mère s'ils iraient à la messe ce jour-là.

—Pas aujourd'hui chéri; répondit-elle, il y a trop de boue et il pleut trop.

—Mais, maman, dit le petit garçon, il pleuvait hier et nous sommes allés à la messe quand même.

La mère, sans répondre, s'habilla alors immédiatement pour aller à l'église.

C'était la propre fute du chien

Un fermier pendant qu'il chargeait du foin dans son champ, fut attaqué par le chien du voisin. L'homme se défendit avec sa fourche et le chien s'en retourna à la maison en hurlant. Le voisin le félicita, et lui demanda pourquoi il n'avait pas employé le manche de sa fourche d'abord.

—Je l'aurais fait, dit le fermier, si votre chien m'avait abordé par sa queue d'abord.

La vie ou la mort

Monsieur a donné ordre qu'on ne le dérange, sauf pour une question importante. Un moment après la bonne :

—Monsieur, c'est quelqu'un pour vous au salon; il dit que c'est pour une question de vie ou de mort.

Il descend, et trouve... un agent d'assurance.

Il y en a pas mal comme elle

—J'ai congédié ma bonne; elle devenait décidément trop économe.

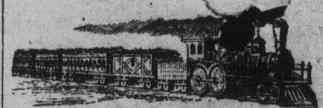
—Trop économe...

—Oui, pour ne pas user ses jupons elle porte les miens...

Le remède

—Figurez-vous, docteur, que j'ai des insomnies épouvantables, je passe des nuits sans dormir; que dois-je faire?

—Cherchez vous un emploi de gardien de nuit.



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA

Horaires depuis le 14 juin 1918

Express : Dép. Riv. du Loup 7.45 a. m. Arr. Connor N. B. 12.35 p. m. Mixte : Dép. Riv. du Loup 11.00 a. m. Arr. Connor N. B. 8.50 p. m. Express : Dép. Connor N. B. 8.45 p. m. Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m. Mixte : Dép. Connor N. B. 7.00 a. m. Arr. Riv. du Loup 4.20 p. m.

Service quotidien excepté le dimanche. Correspondance à Edmundston. Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock. Correspondance à St-Jean N. B. Hamilton. Service hebdomadaire pour Bathurst, Miramichi, Riv. du Loup, etc. Arriver les trains express de l'intercolonial Ry.

Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à P. X. Béanger, Agent général Passagers et Fret.



Synopsis of Canadian North-West Land Regulations

THE sole head of a family, or any male over 18 years of age may homestead a quarter-section of available Dominion land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Applicant must appear in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at any Dominion Lands Agency (but not Sub-Agency), on certain conditions.

Duties—Six months residence upon and cultivation of the land in each of three years after entering homestead patent, also so many acres extra cultivation. Pre-emption patent may be obtained as soon as homestead patent, on certain conditions.

A settler who has exhausted his homestead right may take a purchased homestead in certain districts. Price \$5.00 per acre. Pre-emption must reside six months in each of three years, cultivate so many acres and erect a house worth \$200. The area of cultivation is subject to prescription in case of rough, scrubby or stony land. Live stock may be substituted for cultivation under certain conditions.

W. W. CORY, C.M.G. Deputy of the Minister of the Interior. N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.—5438.

SO VENIR DE

FAMILLE

Important Registre Familial

Prix : l'exemplaire, 10c.
Le cent : \$8.00

S'adresser à l'auteur

Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la C O'z
Comté Temiscouata P. Q.
n. 4-6 m

Une ressem latice

—Votre mari dit qu'il mène une vie de chien, disait une femme.

—Oui c'est bien semblable, répondit l'autre. Il arrive avec les pieds tout boueux, s'assied confortablement près du poêle et attend qu'on lui donne à manger.

Si vous voulez faire plaisir à une amie, venez au "Madawaska" et achetez lui une belle boîte de papier et enveloppes de luxe.

— POUR VOS —

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous a l'imprimerie **"LE MADAWASKA"**

: Travail Rapide et Soigné :

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au **"MADAWASKA"**